



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14 septembre 2021
Compte Rendu

L'an deux mille vingt et un, le quatorze septembre, à 19 Heures 00, à Melesse (salle polyvalente), le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de **Monsieur Claude JAOUEN Président de la Communauté de Communes Val d'Ille – Aubigné.**

Présents :

<u>Aubigné</u>	M. VASNIER Pascal	<u>Montreuil-le-Gast</u>	M. HENRY Lionel
<u>Feins</u>	M. FOGLE Alain		Mme OBLIN Anita
<u>Gahard</u>	Mme LAVASTRE Isabelle		M. BOUGEOT Frédéric
<u>Guipel</u>	M. ALMERAS Loïc	<u>Sens-de-Bretagne</u>	M. LECONTE Yannick
	Mme JOUCAN Isabelle		Mme BLACHE Marianne
<u>Langouët</u>	M. DUBOIS Jean-Luc	<u>St-Aubin-d'Aubigné</u>	M. RICHARD Jacques
<u>La Mezière</u>	M. GORIAUX Pascal		Mme MASSON Josette
	Mme KECHID Marine		M. DUMILIEU Christian
<u>Melesse</u>	M. DUMAS Patrice		Mme HAMON Carole
	M. MACE Alain	<u>St-Germain-sur-Ille</u>	M. LEGENDRE Bertrand
	M. JAOUEN Claude	<u>St-Gondran</u>	M. LARIVIERE-GILLET Yannick
	M. MARVAUD Jean-Baptiste	<u>St-Médard-sur-Ille</u>	M. BOURNONVILLE Noël
	Mme LE DREAN QUENEC'H DU Sophie	<u>St-Symphorien</u>	M. DESMIDT Yves
	Mme MESTRIES Gaëlle		
<u>Montreuil-sur-Ille</u>	Mme EON-MARCHIX Ginette		

Absents excusés :

<u>Andouillé-Neuville</u>	M. ELORE Emmanuel
<u>La Mezière</u>	Mme BERNABE Valérie donne pouvoir à Mme KECHID Marine
	M. GUERIN Patrice donne pouvoir à M. GORIAUX Pascal
	M. LESAGE Jean-Baptiste
	Mme MACE Marie-Edith donne pouvoir à Mme MESTRIES Gaëlle
	M. TAILLARD Yvon donne pouvoir à Mme EON-MARCHIX Ginette
<u>Vieux-Vy-sur-Couesnon</u>	M. DEWASMES Pascal
<u>Vignoc</u>	M. HOUITTE Daniel donne pouvoir à M. GORIAUX Pascal
	Mme BLAISE Laurence donne pouvoir à M. DUBOIS Jean-Luc

Secrétaire de séance : Monsieur DUMAS Patrice

Approbation du procès-verbal de la séance du 13 juillet 2021 à l'unanimité.

N°ordre	Ordre du jour	Vote
1	<p>Intercommunalité Rapporteur : Ronan SALAUN, président du SMICTOM Valcobreizh</p> <p>Valcobreizh - Rapport d'activités 2020</p> <p>Décision du conseil communautaire : PREND ACTE de la présentation du rapport</p>	
2	<p>Intercommunalité Rapporteur : Claude JAOUEN</p> <p>Approbation du Projet de territoire 2021-2026 - " Un territoire durable à vivre pour tous"</p> <p>Décision du conseil communautaire : Approuve la version finale du Projet de Territoire 2021-2026 du Val d'Ille-Aubigné</p>	<p>Unanimité</p> <p>Abstention : 2 M. MARVAUD Jean-Baptiste Mme HAMON Carole</p>
3	<p>Intercommunalité Rapporteur : Claude JAOUEN</p> <p>Rapport d'activités 2020 du Val d'Ille-Aubigné - Approbation</p> <p>Décision du conseil communautaire : Valide le rapport d'activités 2020 de la Communauté de communes</p>	<p>Unanimité</p> <p>Abstention : 1 M. MARVAUD Jean-Baptiste</p>
4	<p>Intercommunalité Rapporteur : Claude JAOUEN</p> <p>Syndicat mixte du SCOT du Pays de Rennes - Remplacement suite à démission</p> <p>Décision du conseil communautaire : Désigne Monsieur Jean-Luc Dubois, pour être délégué suppléant au Syndicat mixte du SCOT du Pays de Rennes.</p>	<p>Unanimité</p> <p>Pas de participation au vote : 1 M. DUBOIS Jean-Luc</p>
5	<p>Informatique Rapporteur : Claude JAOUEN</p> <p>Mégalis Bretagne - Rapport d'activités 2020</p> <p>Décision du conseil communautaire : Prend acte de la communication de ce rapport d'activités 2020.</p>	
6	<p>Agriculture Rapporteur : Frédéric BOUGEOT</p> <p>Plan Bio - Labellisation en Projet Alimentaire Territorial</p> <p>Décision du conseil communautaire : Sollicite la labellisation du projet du Val d'Ille-Aubigné en Projet Alimentaire Territorial de niveau 2 auprès de la DRAAF</p>	<p>Unanimité</p> <p>Pour : 34</p>

7	<p>Agriculture Rapporteur : Frédéric BOUGEOT</p> <p>Terres de sources - Prise de participation dans la SCIC</p> <p>Décision du conseil communautaire : Approuve le principe d'entrée de la Collectivité dans la SCIC Terres de Sources, et de la prise de participation à hauteur de 600 €, Désigne Monsieur Frédéric Bougeot en tant que représentant élu mandataire de la Communauté de Communes Val d'Ille-Aubigné pour siéger aux instances de la SCIC Terres de Sources (l'élue ne siègera pas dans les commissions d'éventuelles attributions de marchés publics à la SCIC) Affecte les dépenses aux lignes budgétaires correspondantes</p>	<p>Unanimité Pour : 34</p>
8	<p>Finances Rapporteur : Claude JAOUEN</p> <p>Budget Principal 2021 - Décision Modificative n°8</p> <p>Décision du conseil communautaire : Valide la Décision Modificative n°8 du budget principal 2021</p>	<p>Unanimité Pour : 34</p>
9	<p>Finances Rapporteur : Claude JAOUEN</p> <p>Budget Principal 2021 - Décision Modificative n°7</p> <p>Décision du conseil communautaire : Valide la Décision Modificative n°7 du budget principal 2021</p>	<p>Unanimité Pour : 34</p>
10	<p>Finances Rapporteur : Claude JAOUEN</p> <p>Ligne de Trésorerie - Renouvellement du contrat annuel 2021-2022</p> <p>Décision du conseil communautaire : Retient l'offre du Crédit Agricole pour contracter une ligne de trésorerie d'1,5 millions d'euros au budget principal.</p>	<p>Unanimité Pour : 34</p>
11	<p>Finances Rapporteur : Claude JAOUEN</p> <p>BP 2021 - Avance remboursable au Budget Annexe SPIC Energies renouvelables</p> <p>Décision du conseil communautaire : Valide une avance remboursable de 5000€ du budget principal vers le budget annexe SPIC Énergies renouvelables.</p>	<p>Unanimité Pour : 34</p>
12	<p>Finances Rapporteur : Claude JAOUEN</p> <p>Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) - Répartition 2021</p> <p>Décision du conseil communautaire : Valide à l'unanimité la répartition libre du FPIC 2021.</p>	<p>Unanimité Pour : 34</p>
13	<p>Personnel Rapporteur : Emmanuel ELORE</p> <p>Santé au travail - Vœux de soutien à l'initiative du Centre de gestion 35</p> <p>Décision du conseil communautaire : Adoption du vœux.</p>	<p>Unanimité Abstention : 2 M. MARVAUD Jean-Baptiste M. DUMILIEU Christian</p>

14	<p>Développement économique Rapporteur : Pascal GORIAUX</p> <p>ZA La Montgervalaise 1 - DIA ZA 111p et ZA 112 p</p> <p>Décision du conseil communautaire : Pas de préemption.</p>	<p>Unanimité Pour : 34</p>
15	<p>Développement économique Rapporteur : Pascal GORIAUX</p> <p>ZA La Bourdonnais - DIA AM 69 et AM 70</p> <p>Décision du conseil communautaire : Pas de préemption.</p>	<p>Unanimité Pour : 34</p>
16	<p>Développement économique Rapporteur : Pascal GORIAUX</p> <p>ZA Confortland - DIA AC 60 et AC 62</p> <p>Décision du conseil communautaire : Pas de préemption.</p>	<p>Unanimité Pour : 34</p>
17	<p>Développement économique Rapporteur : Pascal GORIAUX</p> <p>Melesse - ZA Confortland - DIA AD 56 et AD 75</p> <p>Décision du conseil communautaire : Pas de préemption.</p>	<p>Unanimité Pour : 34</p>
18	<p>Développement économique Rapporteur : Pascal GORIAUX</p> <p>Melesse - ZA La Métairie - DIA AS 26/27/36/60/62 et AS 63</p> <p>Décision du conseil communautaire : Pas de préemption.</p>	<p>Unanimité Pour : 34</p>
19	<p>Développement économique Rapporteur : Pascal GORIAUX</p> <p>ZA Beauséjour - Désaffectation et déclassement du domaine public d'un espace vert</p> <p>Décision du conseil communautaire : Constate la désaffectation du domaine public d'une emprise de 220 m² environ, à prendre sur une plus grande parcelle cadastrée ZE 234, aujourd'hui traitée en espace vert et bordant la rue de l'Aiguillage située à La Mézière. Cette désaffectation sera justifiée par l'absence de tout usage de cette bande d'espace vert en espace ouvert au public , Approuve le déclassement du domaine public communautaire pour le faire entrer dans le domaine privé communautaire, de la partie de la parcelle initialement cadastrée ZE 234 (cf plan de situation joint), dite rue de l'Aiguillage sur la commune de La Mézière, occupée par cet espace vert et dont la superficie reste à déterminer précisément après intervention d'un géomètre-expert à charge de l'acquéreur, Autorise l'intervention d'un géomètre-expert pour la division et le bornage de cette emprise sur ladite parcelle,</p>	<p>Unanimité Pour : 34</p>

20	<p>Environnement Rapporteur : Frédéric BOUGEOT</p> <p>Renouvellement de la Conférence Bretonne de la Biodiversité - Désignation des représentants</p> <p>Décision du conseil communautaire : Nomme Madame Sophie Le Dréan-Quenec'hdu en qualité de déléguée titulaire et Monsieur Frédéric Bougeot en qualité de délégué suppléant.</p>	<p>Unanimité Pour : 34</p>
21	<p>Tourisme Rapporteur : Ginette EON-MARCHIX</p> <p>Agence de Développement Touristique d'Ille-et-Vilaine - Partenariat géocaching</p>	<p>Point présenté pour information – Pas de vote requis</p>
22	<p>Mobilité Rapporteur : Lionel HENRY</p> <p>Autopartage - Conditions générales d'utilisation</p> <p>Décision du conseil communautaire : Valide les conditions générales d'utilisation du service autopartage.</p>	<p>Unanimité Pour : 34</p>
23	<p>Mobilité Rapporteur : Lionel HENRY</p> <p>Autopartage - Convention de délégation de service communautaire autopartage à une commune</p> <p>Décision du conseil communautaire : Valide la convention de délégation de gestion de service autopartage et de l'autoriser à signer la convention avec chaque commune où le service sera déployé.</p>	<p>Unanimité Pour : 34</p>
24	<p>Eau-Assainissement Rapporteur : Claude JAOUEN</p> <p>AEP - Extension d'adhésion à CEBR au 01/01/2022</p> <p>Décision du conseil communautaire : Sollicite l'extension de périmètre de la CEBR, pour les 3 communes supplémentaires précitées du territoire communautaire (Gahard, Sens de Bretagne et Vieux Vy sur Couesnon) à effet du 1er janvier 2022.</p>	<p>Unanimité Pas de participation au vote : 1 M. MARVAUD Jean-Baptiste</p>
25	<p>Commerces Rapporteur : Noël BOURNONVILLE</p> <p>Bar de Saint-Germain-sur-Ille - Exploitation du commerce en location-gérance</p> <p>Décision du conseil communautaire : Valide l'exploitation du fonds de commerce Bar-Restaurant de Saint-Germain via location gérance au profit de Madame Maud ROUX et Monsieur Nicolas EECKHOUT, Fixe le montant de la redevance à 500€ hors taxes et hors charges par mois, Autorise à signer l'acte de location-gérance et tout autre document relatif à ce dossier</p>	<p>Unanimité Pour : 34</p>